

## AVIS N° 259-2025 / DCBR / DG TPBF 6,50 % 2020-2028

### Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 09 janvier 2026, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2020-2028 » pour un montant global net d'impôt de **13 197 398 797 (treize milliards cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-sept FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF ; Avenue John Kennedy ; 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 04 91/92 ; Email : [sbif@fasonet.bf](mailto:sbif@fasonet.bf).

Fait à Abidjan, le 10 décembre 2025

Pour le Directeur Général  
du Dépositaire Central/Banque de Règlement  
et par Délégation

Le Directeur des Opérations du Dépositaire  
**Mohamed SISSOKO**

DC / BR  
Tour SAMA, 1er étage, Av. Lamblin  
04 BPM 821 ABIDJAN 04  
Tél.: 27 20 33 29 60  
ABIDJAN  
CÔTE D'IVOIRE  
Banque de l'Ouest UEMOA